

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - 20866 - 2019 B 00827 - 849 988 043 - A.T.P.

SASU A.T.P.
43 IMP DES NOISETIERS

84170 MONTEUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

20 NOV. 2024

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

certifié conforme à l'original

AL

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2024

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.				Néant	
Adresse de l'entreprise : 43 IMP DES NOISETIERS 84170 MONTEUX					
Numéro SIRET : 84998804300014					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le :	
				Exercice N, clos le : 31/12/2023	
				31/12/2022	
ACTIF		Brut - 1-	Amortis.-Provisions - 2	Net - 3	Net - 4-
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M	Incorporelles - Autres*	014	200 016	200	
M	Immobilisations corporelles*	028	101 290 030	58 292	42 998 40 147
O	Immobilisations financières*(1)	040	250 042	250	250
Total I (5)		044	101 740 048	58 492	43 248 40 397
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	11 925 052		11 925 7 638
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	4 595 070	4 595	13 412
U	(2) - Autres*(3)	072	12 076 074	12 076	3 611
L	Valeurs mobilières de placement	080	2 850 082	2 850	2 250
A	Disponibilités	084	39 082 086	39 082	43 130
N	Charges constatées d'avance*	092	2 250 094	2 250	
T	Total II	096	72 778 098	72 778	70 041
Total général (I + II)		110	174 518 112	58 492	116 026 110 433

PASSIF				Ex. N. Net. 1		Ex. N-1. Net. 2	
K Capital social ou individuel*	120		3 000		3 000		
Ecart de réévaluation	124						
P Réserve légale	126		300		300		
R Réserves réglementées*	130						
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art*)	131		58 536		38 757		
P Report à nouveau	134						
R Résultat de l'exercice	136		7 030		19 779		
E Subventions d'investissement	137						
S Provisions réglementées	140						
Total I	142		68 866		61 836		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
O Emprunts et dettes assimilées (4)	156		29 222		22 455		
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164						
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		12 699		20 355		
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :)	169	529	5 240		5 793		
E Comptes courants d'associés	173						
S Autres dettes	175						
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		47 160		48 603		
Total général (I + II + III)	180		116 026		110 439		
R (1) Dont immobilisations financières	193	250	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	18 976		
E à moins d'un an							
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	20 519		
V (3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184			
O débiteurs							

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

AN

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

2024

Désignation de l'entreprise :		SASU A.T.P.		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2023		31/12/2022	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
Q	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	258 300		372 327
D	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
P	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226	3 000		
X	Autres produits			230	2 794		22
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	264 094		372 349
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières-1* et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	95 247		127 313
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	-4 287		-5 423
Q	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	97 775		174 022
E	- mobilier 15 346 - immobilier)						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :			243	2 197		
	Rémunérations du personnel*			250	30 944		20 520
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	13 599		10 471
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)			254	17 668		18 832
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)			259			
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260			57
	Total des charges d'exploitation (II)			264	255 476		348 761
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 618		23 589
	Produits financiers (III)			280			
O	Produits exceptionnels (IV)			290			
I	Charges financières (V)			294	347		319
V	Charges exceptionnelles (VI)			300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies			347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D			348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	1 241		3 491
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	7 030		19 779
B - RESULTAT FISCAL				312	7 030	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1; le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
P	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1 241		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cis d'associés			247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC			248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
S	Part de loyers dispensé de réintégration			249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelle (44 sexes)	Zone franche urbaine (44 octies a)	Zone restruct. défense (44 tentacles)			342	
	Zone revitalisation rurales (44 quindécies)	Bassins d'emploi à redynamiser					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	Bassins Urbains à dynamiser - BUD				
	ZFANG (44 quaterdecies)	Investissements et souscriptions outre-mer	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				
	Dont créance due au report en arrière du déficit*					350	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)						
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)					
RESULTAT FISCAL AVANT-IMPUTATION DEFICITS				352	8 271	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables* :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370	8 271	372	

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2033-C

2024

Désignation de l'entreprise :		SASU A.T.P.				Néant :			
I		IMMOBILISATIONS							
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
								Réévaluation*	
								Val. d'origine des immo en fin d'ex.	
Fonds commercial		400		402		404		406	
Autres immob incorp.		410	200	412		414		416	200
I	Terrains	420		422		424		426	
M	Constructions	430		432		434		436	
M	Inst. tech. mat; out	440	25 101	442	1 770	444		446	26 871
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456	
O	Mat. de transport	460	55 670	462	18 000	464		466	73 670
R	Autres immos corp.	470		472	749	474		476	749
Immob. financières		480	250	482		484		486	250
TOTAL		490	81 221	492	20 519	494		496	101 740

II		AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles -		500	200	502		504		506	200
I	Terrains	510		512		514		516	
M	Constructions	520		522		524		526	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530	8 240	532	5 751	534		536	13 991
C	Inst. générales, agents divers	540		542		544		546	
O	Matériel de transport	550	32 383	552	11 650	554		556	44 033
R	Autres immobilisations corporelles	560		562	287	564		566	287
TOTAL		570	40 823	572	17 668	574		576	58 492

III.		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à FIS, 16% pour les entreprises à FIR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisation		Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15% ou 12,8%	0 %
		1	2	3	4	5	6	7	8
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%		579		Régularisations *	590				
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N.		TOTAL		596					

DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.				Néant :	
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
pour	Sur clients et cptes. rattac.	650	652	654	656
dépréciation	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681	683			
Autres Immos. incorp.	700	705	1	Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. Techn. Mat & Out	730	735	4		
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autre immos. corpor.	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter lig. 322 N° 2033-B 780		

II	DÉFICITS REPORTABLES
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (art. 209 II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
TOTAL des déficits restant à reporter	870

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III	DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	28 449
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	32 590
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

AN

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E

2024

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.	Néant : ☐	**
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs-moyens-du-personnel:	376	2,00
dont apprentis	657	1,00
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	258 300
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
Total 1	106	258 300
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	4 287
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	4 287
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	139 174
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	30 099
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	0
Total 3	152	169 273
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
		93 314
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	93 314
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	258 300
Effectifs au sens de la CVAE	23	2,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du 01/01/2023	au 31/12/2023
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

DN

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant : ☐

EXERCICE CLOS LE	31/12/2023	N° SIRET	84998804300014		
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SASU A.T.P.				
ADRESSE (voie)	43 IMP. DES NOISETIERS				
CODE POSTAL	84170	VILLE	MONTEUX		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

MR	Nom de famille	ARZALIER	Prénom(s)	NICOLAS				
Titre (2) : Nom d'usage			Nombre de parts	100	% de détention	100,00		
Naissance : Date		06/09/1982	N° dpt	84	Commune	CARPENTRAS	Pays	FR
Adresse : N°		43	Libellé voie	IMPASSE DES NOISETIERS				
Code postal		84170	Commune	MONTEUX	Pays	FR		

	Nom de famille		Prénom(s)					
Titre (2) : Nom d'usage			Nombre de parts		% de détention			
Naissance : Date			N° dpt		Commune		Pays	
Adresse : N°			Libellé voie					
Code postal			Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1

(1) Néant : ☐

N° DE DEPOT :
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 84998804300014
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.T.P.
ADRESSE (voie) 43 IMP DES NOISETIERS
CODE POSTAL 84170 VILLE MONTEUX
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

AN

SASU A.T.P.
société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 3000€
Siège social : 43 IMPASSE DES NOISETIERS
84170 MONTEUX
RCS : 849 988 043

Texte de la résolution d'affectation du résultat votée par
l'assemblée générale du 28 juin 2024
statuant sur les comptes de l'exercice
arrêtés au 31 décembre 2023

* * *

L'associé décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 7 30,12 euros de la manière suivante :

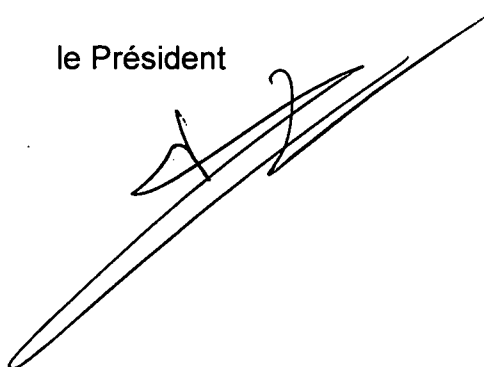
-
- Affectation au compte Autres Réserves pour 7 030,12€ qui présentera un solde de 65 565,70€

L'associé est informé que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

L'associé est en outre informé que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité social, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Extrait certifié conforme au P.V. de l'assemblée en date du 28 juin 2024.

le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line extending upwards and to the right.



Greffe du tribunal de commerce d'Avignon
BP 21063 - 2 boulevard Limbert 84097 AVIGNON CEDEX 9
www.greffe-tc-avignon.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / AF / 2024/38792

A.T.P.
43 IMPASSE DES NOISETIERS
84170 MONTEUX

Avignon, le 13 novembre 2024

Nos références : C1_BIL * 2019800827 * AF * 2024/38792 * 849988043
Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2023
Entreprise : A.T.P.

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- Suite à la réception de votre chèque d'un montant de 47.09 euros. Merci de bien vouloir nous transmettre vos comptes annuels certifiés conformes et signés par le représentant légal ainsi que la proposition du résultat soumise à l'assemblée.

Veillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,60 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

20 NOV. 2024